

DESCRIPTION :

Préparation à base de fonctions bactéricides synergisées à large spectre d'agents pénétrants, chlorure d'ammoniums quaternaires, alcools favorisant l'application (< 30 %).

Satisfait aux critères de la classe B : conforme aux normes d'efficacité exigées pour la désinfection des surfaces en dispersas dirigés, (sprays : teneur en alcool conforme aux spécifications, inférieure à 30%, pour les désinfectants utilisés en milieu hospitalier).

FONCTIONS :

SECHE rapidement, ne laisse pas de traces sur les surfaces.

DESINFECTE des supports, revêtements, surfaces non lessivables ou ne pouvant être désinfectées par immersion, trempage, etc...

PRESENTE un large spectre d'activité de désinfection contrôlé selon normes européennes suivantes :

	Norme		Germes tests	
Efficacité bactéricide	NFT 72.301	5 mn	<i>legionella pneumophila</i> CIP 103854 T	
	NF EN 1040	5 mn	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467	<i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83
	NF EN 1276	5 mn (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467 <i>Escherichia coli</i> CIP 54 127	<i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83 <i>Enterococcus hirae</i> CIP 5855
Efficacité fongicide	NF EN 1275	15 mn	Candida albicans IP 4872 Aspergillus niger IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyeurs bactéricides classiques)	
	NF EN 1650	15 mn (condition de saleté)	Candida albicans IP 4872 Aspergillus niger IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyeurs bactéricides classiques)	
	NF EN 13697	15 mn (condition de saleté)	Candida albicans IP 4872 Aspergillus niger IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyeurs bactéricides classiques)	
Efficacité Levuricide	NF EN 1275	5 mn	Candida albicans IP 4872	
	NF EN 13697	15 mn	Candida albicans IP 4872	
Efficacité virucide	EN 14476	10 mn (condition de propreté)	<i>par sa teneur en alcool, supérieure à 20 %, exerce une action VIRUCIDE contre le virus HIV (SIDA).</i>	
Limite les risques de propagation microbienne entre les surfaces utilisées en commun				



.../...

UTILISATEURS :

Supports / Utilisations	Utilisateurs
matériels utilisés en commun : <i>bottes, casques, chaussures, gants, tenues de travail, téléphone, poignées de porte, chariot de transport, brancard de transfert, ...</i>	Centre médicaux ou de soins Hôpitaux, Maisons de retraite
matériels d'évacuation sanitaires – ambulances, VSAB	Centre de secours Crèches / Ecoles Salles de sport Salles de jeux
caissons véhicules et locaux funéraires	Cliniques vétérinaires
gainés de climatisation, Humidificateurs d'air, déflecteur de clim, enceintes climatisées, véhicules	Collectivités Bureaux ...
Vitrines, Présentoirs, Mobilier de laboratoire	



CARACTERISTIQUES :

ETAT PHYSIQUE	Liquide
MASSE VOLUMIQUE	960 g/l +/- 20 g/l
RÉACTION CHIMIQUE	Neutre
INFLAMMABILITE	Non combustible
IONOGÉNÉITÉ	Cationique
ASPECT	Limpide
pH pur	6
COULEUR	Bleuté
ODEUR	Discrète, d'extraits de fleur
T.SUPERF.	33 dynes/cm
Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.	



MODE D'EMPLOI : PRET A L'EMPLOI

UTILISATION EN DESINFECTANT EN DISPERSA DIRIGE SUR SURFACES PRE-NETTOYEES :

S'utilise en Spray de contact par pulvérisation à l'aide de flacon + gâchette ou appareil de pulvérisation à pression préalable. Afin d'assurer une efficacité optimum de désinfection du support, notamment dans le cas de support poreux, assurer un temps de contact du produit avec la surface à traiter, d'une dizaine de minutes. Essuyer à l'aide d'une lingette à usage unique.

UTILISATION EN NEBULISATION A FROID DANS LES GAINES DE CIRCULATION D'AIR :

S'utilise pour la désinfection des gaines, caissons et bouches de ventilation s'effectue par brumisation fine de préférence type nébulisation à froid, décontamination des surfaces par voie aérienne H.P.H. (Hors Présence Humaine). Placer le produit à l'état pur dans le réservoir de l'appareil à nébulisation à froid. Stopper le fonctionnement de la climatisation, localiser la nébulisation en ouvrant ou fermant les clés de gaine, fermer les bouches de sortie d'air des gaines faisant l'objet de la désinfection, brumiser à raison de 5 ml de produit par m³ (soit 5 litres pour 1000 m³) par une trappe d'accès, **refermer et laisser fermé pendant 4 Heures, avant de remettre en distribution dans les locaux.** **Ventiler afin de ne pas faire inhaler le désinfectant aux personnes occupant les locaux.**

REDUCTION DE LA CONTAMINATION AEROPORTEE OU DECONTAMINATION DES SURFACES PAR VOIE AERIENNE

Utilisation à une dose comprise entre 2 et 8 g par m³ maxi selon l'application recherchée : Dans des locaux fermés hors présence humaine. brumiser par nébulisation à froid la quantité nécessaire en fonction du volume du

AVANTAGES :

- Large spectre d'activité désinfectante
- PH NEUTRE : Non caustique : sans soude, ni potasse caustique
- Fortement pénétrant
- mouillant et
- FONCTIONS : bactéricide, fongicide, levuricide et virucide
- N'altère pas les matières plastiques, ni les métaux ou matériaux de mobilier usuels
- séchage rapide

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Préparation non soumise à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

Utilisations réservées aux professionnels

Usage biocide TP 2 - 4
CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM 7173-51-5 5 g/kg
ALCOOL ETHYLIQUE 64-17-5 275.82 g/kg

INFORMATION GENERALE CONCERNANT LES BIOCIDES :

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau.

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau.

Conserver hors de la portée des enfants.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Edition de janvier 2016 – La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit et les renseignements qui y figurent sont donnés à titre indicatif. L'évolution de la technique étant permanente et chaque application pouvant présenter des particularités, il appartient à l'utilisateur de vérifier que les produits et les conditions d'application sont compatibles avec l'usage envisagé et que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente